

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Arrondissement de BORDEAUX
Canton de CADILLAC

MAIRIE
DE
LOUPIAC

Tél : 05.56.62.99.62
Fax : 05.56.62.98.52

REUNION DU 12 AVRIL 2010

L'an deux mille dix, le 12 avril à 20 H 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Lionel CHOLLON.

Etaient présents : Mrs POUVEREAU, BONNERON, CLAVERIE, CASIMIR, SALES, COLLIVARD, KASPRZAK, NIETO, Mmes DE GABORY, CARDON, LATRILLE,

Absents représentés : Mme MORINIERE par M CHOLLON, Mme MATHIEU-VERITE par Mme DE GABORY

Absent non représenté : M METAIS

Secrétaire de séance : LATRILLE Karine
Date de convocation : 06 avril 2010.

Le Compte rendu du conseil municipal du 30/03/2010 est approuvé à l'unanimité. Il est toutefois demandé que soit mentionné le nom des personnes ayant voté contre et s'étant abstenues sur le vote des 4 taxes. A savoir : contre : M. NIETO, abstenues : Mesdames DE GABORY et MORINIERE

1/ Affectation des résultats 2009

- **Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :**

* section de fonctionnement (excédent reporté R002) :	175 296.37 €
* section d'investissement :	
* R001 (excédent d'investissement reporté) :	110 106.24 €
* R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé :	40 410.00 €

2/ Vote des budgets

Budget communal :

• **Investissements**

Dépenses 2010 : 1 264 778 €
Recettes 2010 : 1 264 778 €

- Fonctionnement

Dépenses 2010 : 663 522 €

Recettes 2010 : 663 522 €

Vote de ce budget à l'unanimité

Budget Assainissement :

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

- section de fonctionnement (excédent reporté R002) : 100 857.20 €
- section d'investissement :
 - * R001 (excédent d'investissement reporté) : 173 512.43 €

Le budget 2010 de l'assainissement s'équilibre de la façon suivante :

- en section de fonctionnement, un montant de **156 563 € en recettes et en dépenses ;**
- en section d'investissement, un montant de **223 286 € en recettes et en dépenses.**

Vote à l'unanimité. Il est précisé qu'une étude comparative va être demandée pour l'extension du réseau d'assainissement pour PITCHAT et LAMBROT

Budget de la Caisse des écoles :

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

- section de fonctionnement (excédent reporté R002) : 5 086.59 €
- section d'investissement :
 - * R1068 – Excédent de fonctionnement : 1 621.00 €

Le budget 2010 de la caisse des écoles s'équilibre de la façon suivante :

- en section de fonctionnement, un montant de **38 386 € en recettes et en dépenses ;**
- en section d'investissement, un montant de **5 621 € en recettes et en dépenses.**

Vote du budget à l'unanimité

3/ Demande de dérogation au conseil général pour appel à candidature pour maîtrise d'œuvre dans le cadre de la convention d'aménagement d'école

Le conseil général ayant bloqué tout versement de subvention pour 2010 , vote à l'unanimité pour demander une dérogation au Conseil Général pour lancer malgré tout l'appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre, ceci afin d'éviter une perte de temps dans l'avancée du dossier.

4/ Acceptation des devis des travaux du cimetière

La commission cimetière informe l'assemblée de l'avancée du dossier d'extension du cimetière existant. Si le terrain est acheté, il faut maintenant réaliser une étude avant projet concernant les accès, le parking, les emplacements, le columbarium, le traitement paysagé. M. Bonneron indique avoir reçu une proposition de la société ARTLINE pour un devis de 5875.00 euros H.T.

Vote à l'unanimité du Conseil pour accepter cette étude.

M. BONNERON communique le résultat de devis concernant l'aménagement du site et permettant de déterminer une première enveloppe pour les travaux futurs pour lesquels une demande de DGE sera faite.

Travaux de terrassement : Entreprise BERARD → 5 852.84 € H.T.

Clôture : STI BATIMENT → 13 277.00 € H.T

Concession et pose Portail : Ent LABOILE Alain → 5 800.00 € H.T.

Le Conseil accepte le principe de ces travaux dans la limite des montants présentés.

5/ Demande d'attribution de la Dotation Générale d'Equipement pour les travaux d'extension du cimetière

Vote à l'unanimité pour la demande de cette Dotation.

6/ Acceptation du devis de l'éclairage scénique

Vote à l'unanimité sur le principe de l'achat de cet éclairage scénique (4 projecteurs sur pieds)

Le conseil attend le devis définitif révisé selon certains éléments techniques qui ont été définis (puissance, hauteur, fabrication française)

7/ Demande d'octroi de subvention au Conseil Général pour acquisition d'équipements scéniques

Vote à l'unanimité pour cette demande de subvention.

8/ Modification de la régie des photocopies pour la vente d'itinéraires des chemins de randonnées avec reversement des fonds perçus à l'office de tourisme

Il s'agit d'itinéraires des chemins de randonnées de Loupiac (en couleur et plastifiés) vendus 1 €.

Il y a lieu de modifier la Régie afin de donner le droit à la secrétaire, de percevoir des fonds correspondant à la vente de ces itinéraires.

Vote : 12 pour, 2 contre : Mrs NIETO et COLLIVARD et 2 abstentions : Mrs CASIMIR et KASPRZAK

9/ Informations diverses :

- Le père René Negrè nous informe qu'il a fait l'acquisition en 2009 d'une sono, qu'il lègue à la Commune pour un usage paroissial.

Le Conseil remercie le Père Negrè de son geste.

- Site internet : Le devis finalisé pour la création du site internet s'élève à 3112 € TTC

La proposition reste à disposition des élus jusqu'au prochain conseil.

- Toilettes école

En vue de la destruction des toilettes actuelles dans le cadre de la convention d'aménagement d'école, trois devis ont été étudiés.

Après négociation, la meilleure solution représenterait un coût de 170 € par mois de location + 160 € de transport pour un ALGECO de 6 toilettes. La décision définitive sera prise ultérieurement.

- Carnaval

Le Conseil rappelle que la population est invitée au défilé du carnaval de l'école à partir de 15H00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 h 25.